

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
PHARMACIE CENTRALE DES HOPITAUX

ANNEXE REGIONALE DE BISKRA

Siege : Zone industrielle, Route de Tolga, BISKRA

Tél. : 033 65 45 52/53

Fax. : 033 65 45 50

NIF : 099516030521530

BP : RP 418

AVIS DE CONSULTATION N°: 003 / ARB /2018

**Réalisation de travaux de revêtement des voies de circulation
et réfection du réseau d'assainissement**

L'Annexe Régionale de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux (ARB/PCH), sise à la Zone industrielle, route de TOLGA- BISKRA lance une consultation, portant **réalisation de travaux de revêtement des voies de circulation et réfection du réseau d'assainissement**.

Les entreprises intéressées par la présente consultation peuvent soumissionner et retirer, sans frais, le cahier des charges, à l'adresse suivante :

Annexe Régionale de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux (ARB/PCH), Zone industrielle, route de TOLGA- BISKRA,

La date limite de retrait du cahier des charges est fixée au 25^{ème} jour à partir du premier jour de parution du présent avis sur le site de la PCH.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires, exigées, détaillées dans le cahier des charges, doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ». Ces enveloppes seront mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (COPEO).

**Consultation N° : 003/ARB/2018 portant réalisation de travaux de revêtement des voies de circulation
Et réfection du réseau d'assainissement.**

Si l'enveloppe extérieure n'est pas fermée et marquée comme indiqué à l'alinéa ci-dessus, la PCH ne sera, en aucun cas, tenue pour responsable de l'égarement ou l'ouverture prématurée de l'offre.

Toute offre parvenue non anonyme et/ou ouverte, et/ou hors délai sera déclarée non recevable.

La date limite de dépôt des offres est fixé le 30^{ème} jour à partir de la première parution de la présente consultation sur **le site www.pch.dz** avant 12h00 au siège de la pharmacie centrale des hôpitaux ; zone industrielle route de Tolga, Biskra. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu, au siège de la PCH le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à **14H 00**.

La durée de validité des offres est fixée à **quatre vingt dix (90) Jours** à compter de la date limite de leur dépôt.